

ANNEXE OBLIGATOIRE N°6 : SITES NATURA 2000

CODE DU SITE	FR8201777	FR8210032
NOM DES SITES	ZSC « Adrets de Tarentaise »	ZPS « La Vanoise »
PROXIMITE AVEC LE PROJET	Environ 5,6 km	Environ 4,2 km
TYPE DE SITE	Zone Spéciale de Conservation	Zone de Protection Spéciales
SUPERFICIE TOTALE DU SITE	983 ha	53 618 ha
DESCRIPTION	Cette ZSC est répartie sur deux vallées de Haute-Tarentaise. La totalité des habitats sont concernés par l'étage montagnard supérieur à subalpin (1100-2000 m). Composé à 50% de rochers intérieurs et éboulis rocheux, à 31% de pelouses alpines, à 10% de landes et à 9% d'autres formations. Les Adrets de Tarentaise présentent un caractère climatique particulier avec de faibles précipitations.	Le site « Massif de la Vanoise », localisé dans le département de la Savoie, se situe entre les hautes vallées de la Maurienne (au Sud) et de la Tarentaise (au Nord) et est limité, à l'Est, par la frontière italienne. Il s'étend sur près de 55 000 hectares compris entre 950 mètres et 3 855 mètres d'altitude. Il est constitué pour majeure partie par le cœur du Parc national de la Vanoise et par les réserves naturelles adjacentes (la Sache, Plan de Tuéda et les hauts de Villaroger)
QUALITE ET IMPORTANCE	Présence de prairies à Astrance majeure et Trisetum jaunâtre (<i>Astrantia majoris</i> et <i>Trisetum flavescens</i>). Cette ZPS ne présente pas d'espèce végétale protégée ou menacée sur le plan national.	Vis-à-vis du Gypaète barbu, l'abondance des carcasses disponibles d'ongulés sauvages en hiver, les qualités des sites (quiétude et accessibilité des falaises et des éboulis, pour le cassage des os) ont attiré, dès le début du Programme de réintroduction dans les Alpes (1987), un nombre croissant de sujets : aujourd'hui une quinzaine d'individus différents dont deux couples reproducteurs (un troisième en formation). En ce qui concerne l'Aigle royal, une vingtaine de couples fréquentent régulièrement l'espace protégé comme terrain de chasse ; parmi ces couples, trois ont établi la plupart de leurs aires en Zone Centrale du Parc national. En ce qui concerne les galliformes de montagne, si les habitats de reproduction du Tétraz lyre sont majoritairement répartis en Zone Périphérique du Parc national de la Vanoise, et plus ponctuellement en Zone Centrale, à l'inverse, cette dernière zone joue un rôle de tout premier plan pour la sauvegarde du Lagopède alpin, dont la population est estimée à un millier de couples reproducteurs. Le cas de la Perdrix bartavelle est intermédiaire avec une population répartie différemment entre les deux zones en fonction des saisons : moins en hiver en zone centrale et davantage en été. Enfin, les quelque 400 hectares de forêts "subnaturelles" situés en Zone Centrale accueillent, par la présence d'arbres à cavités, la Chouette de Tengmalm ainsi que la Chevêchette d'Europe.

CODE DU SITE	FR8201777	FR8210032
NOM DES SITES	ZSC « Adrets de Tarentaise »	ZPS « La Vanoise »
VULNERABILITE	Faibles précipitations L'activité agricole est importante sur le secteur et l'intensification de ces pratiques dégrade l'habitat « prairies de fauche de montagne ».	Par les dimensions importantes de leurs domaines vitaux d'une part, ainsi que l'altitude moyenne de leurs aires d'autre part (1900 m en moyenne pour l'Aigle royal), les grands rapaces rupicoles qui nichent en Vanoise sont également dépendants de la zone périphérique et donc des activités humaines qui s'y exercent : infrastructures, activités touristiques, etc. Ainsi il importe qu'à l'extérieur de la zone protégée une prise en compte des sites de nidification de ces espèces soit effectuée, en particulier lors d'équipements de falaises (via ferrata entre autres), et que les câbles et lignes électriques jugées ou avérées dangereux soient signalisés. Ce travail est en cours et sera poursuivi avec les stations de ski, ainsi que les différents services concernés d'Électricité de France. De même, pour les galliformes dont les habitats sont susceptibles d'évoluer au cours des saisons, cas de la Perdrix bartavelle et du Lagopède alpin, ou bien qui se situent majoritairement à l'extérieur de l'espace protégé, cas du Tétraz lyre, il importe, comme pour les rapaces que leurs habitats soient pris en compte dans les projets d'aménagement touristique. Un inventaire des câbles dangereux (où des cas de mortalité ont été notés) est en voie d'achèvement et la signalisation des câbles incriminés en cours de réalisation.
HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	Le Loup gris (canis lupus) justifie la désignation de ce site au réseau Natura 2000.	18 espèces d'oiseaux dont 8 en bon état de conservation et 1 dont l'état de conservation est jugé « moyen/réduit ».

Aucune incidence possible sur les zones Natura 2000 ZSC – Directive Habitats situées à **plus de 4 km** de la zone de projet.

Aucun équipement linéaire aérien susceptible de créer un obstacle sur le déplacement de l'avifaune et des espèces ciblées.

